

Edgar Quinet, inventeur de la littérature générale et comparée

Edgar Quinet, the founder of general and comparative
literature

Juliette Grange



Pour citer cet article

Juliette Grange, « Edgar Quinet, inventeur de la littérature
générale et comparée », dans *Fabula-LhT*, n° 35, « La « littérature
générale » : concordances et discordances autour d'une formule », dir.
Marie Kondrat et Matilde Manara, Avril 2026, URL : [https://
fabula.org/lht/35/grange.html](https://fabula.org/lht/35/grange.html), article mis en ligne le 25 Avril
2026, consulté le 01 Mai 2026, DOI : [http://doi.org/10.58282/lht.
4824](http://doi.org/10.58282/lht.4824)

Juliette Grange, « Edgar Quinet, inventeur de la littérature générale et comparée »

Résumé - La littérature générale et comparée semble apparaître comme une création lexicologique française au xixe siècle. Elle affirme conjointement l'unité de la littérature mondiale (*Weltliteratur* de Goethe) et la diversité des langues et des cultures. Deux articles d'Edgar Quinet dans la *Revue des Deux Mondes* ont été publiés et commentés. La source de la position de Quinet est Herder, dont il a traduit en 1828 l'ouvrage principal en français, mais on note également l'influence de Fauriel ou de Staël. Cet apport de Quinet mérite d'être étudié dans la mesure où, en 1843, alors qu'il enseigne au Collège de France, il souhaite reprendre la notion de littérature générale et comparée. Le refus par le gouvernement Guizot de son projet de cours marque alors le début d'une crise politique autour des enseignements de Michelet et Quinet. La position de ce dernier aura par ailleurs une postérité académique à la fin du xixe siècle.

Mots-clés - cosmopolitisme, liberté politique, littérature comparée, littérature générale, Quinet (Edgar)

Juliette Grange, « Edgar Quinet, the founder of general and comparative literature »

Summary - General and comparative literature seems to have emerged as a French lexicological creation in the 19th century. It affirms both the unity of world literature (Goethe's *Weltliteratur*) and the diversity of languages and cultures. Two articles by Edgar Quinet in *Revue des Deux Mondes* are published and commented on. The source of Quinet's position is Herder, whose main work he translated into French in 1828, but we also note the influence of Fauriel and de Staël. Quinet's contribution deserves to be studied insofar as in 1843, while teaching at the Collège de France, he wished to revive the notion of general and comparative literature. The Guizot government's rejection of his course project thus marked the beginning of a political crisis surrounding the teachings of Michelet and Quinet. Quinet's position was to have an academic following in the late 19th century.

Keywords - comparative literature, cosmopolitanism, general literature, political freedom, Quinet (Edgar)

Edgar Quinet, inventeur de la littérature générale et comparée

Edgar Quinet, the founder of general and comparative literature

Juliette Grange

« [Ma] religion littéraire et politique, je veux dire l'unité des Lettres et la fraternité des peuples modernes. » (Quinet, 1839, p. 282.)

Edgar Quinet passe pour être l'inventeur de la littérature générale et comparée à la fois comme catégorie méthodologique et comme institution académique. Il en aurait inauguré lui-même l'enseignement au milieu du xix^e siècle. Quinet, malgré sa célébrité, est assez peu étudié, et lorsqu'il l'est, son enseignement et ses écrits concernant la littérature sont à peine mentionnés en quelques lignes. Cette grande figure républicaine qui a été le collègue et *alter ego* de Jules Michelet au Collège de France est pourtant centrale pour comprendre l'histoire de la pensée française au xix^e siècle.

Deux textes parus en 1838 et 1839 dans la *Revue des Deux Mondes* sont le fondement de la littérature comparée, il s'agit de « L'unité des littératures modernes » et de « L'unité morale des peuples modernes », ce dernier article étant en fait la transcription du discours pour la leçon inaugurale de sa chaire de « Littérature étrangère » à Lyon. Ces textes présentent un double intérêt : d'une part, ils permettent d'éclairer la source d'une certaine définition de la littérature et de la philosophie morale et politique de Quinet présente dans l'ensemble de son œuvre ; d'autre part, ils fournissent un point d'appui pour étudier l'apparition en France de la notion de littérature comparée, son contexte politique et intellectuel et son apport méthodologique dans la sphère académique.

En 1827-1828, le très jeune Quinet (il est né en 1803) traduit les *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'Humanité* de Johann Gottfried von Herder ([1784-1791] 1827), publiées en Allemagne en 1774. Il fait précéder sa traduction d'une longue introduction intitulée « Étude sur le caractère et les écrits de Herder » ([1827] 1882). À cette date, les études sur la philosophie allemande étaient très peu développées en France ; son travail sera d'ailleurs salué par Goethe. D'abord Quinet est enthousiasmé par l'œuvre de Herder, mais celle-ci devient progressivement l'objet

de critiques de la part de son traducteur. Quinet alors commence à se forger sa propre philosophie de l'histoire. Il lit en parallèle Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, dont il élabore également une critique.

Rappelons que pour Herder chaque peuple a un génie singulier qui s'exprime à certains moments de l'histoire. L'histoire elle-même est alors une série d'apparitions éclatantes et de déclin successifs des peuples. Par là, le philosophe allemand entend s'opposer à l'universalisme et au rationalisme de l'esprit français des Lumières (il argumente contre Voltaire et sa conception linéaire du progrès vers plus de tolérance et de raison), mais aussi au rationalisme kantien (Herder tente de réfuter la *Critique de la raison pure*).

Quinet va retenir de ces lectures et de son travail de traduction deux éléments. Le premier est l'élargissement des sources de la culture littéraire. Herder est un pionnier dans ce domaine, précurseur de l'engouement romantique pour les sources folkloriques ou populaires : il a édité les *Volkslieder (Chants populaires ; Herder, 1778-1779)*. Pour comprendre l'être humain, nous estimons qu'il faut connaître une diversité de styles et de textes, de langues, de contextes et de cultures, tous singuliers et incomparables. À notre sens, les oracles de la Grèce antique, les chants et ballades, le panthéisme oriental ne sont pas des productions mineures. Ils émanent de peuples et de cultures particulières, d'environnements spécifiques (forêts germaniques, bruyères de l'Écosse et de la Gaule, etc.). Il n'y a pas d'unique mouvement de l'histoire, de détermination rationnelle, de production littéraire centrale ou majeure. « Chaque peuple a sa mission », écrira Quinet (cité dans Hue, 1839, p. 453).

Le deuxième se bâtit à partir de la philosophie herdérienne de l'histoire, mais la complète en la subsidiarisant. Les différents « génies nationaux » (c'est la conception de Herder) se placent pour Quinet dans l'espace unique de la culture et de l'universalité humaine. Chaque grande œuvre, chaque production littéraire au sens large est une singularité produite par un artiste ou un peuple particulier dans une langue particulière. Mais toutes les œuvres individuelles ou collectives transmettent la lumière, elles comportent une puissance transformatrice et spirituelle propre à l'humanité en général.

C'est donc par le travail de traduction de Herder que Quinet pose les linéaments de sa conception de la littérature comparée (l'étude des œuvres littéraires liées à des langues et cultures particulières) et de la littérature générale (l'espace commun de la culture humaine qui inclut les singularités que sont les œuvres ou les littératures nationales). Il y a pour lui à la fois unité et diversité des littératures. Pour justifier son point de vue, Quinet ose une comparaison avec l'histoire naturelle : la diversité et la beauté des vivants végétaux et animaux qu'étudient singulièrement les naturalistes (Lamarck, Geoffroy Saint-Hilaire) n'excluent pas de les étudier dans un

cadre général, en produisant une classification par exemple, même si cette classification n'est pas une unité fermée, fixe et définie. De même l'étude de la singularité des œuvres et des productions culturelles n'exclut pas l'intercompréhension, dans le domaine littéraire en particulier.

C'est Giambattista Vico (1744), dont l'œuvre a également inspiré puissamment Michelet, qui permet à Quinet de formuler sa critique de Herder :

Le premier il a posé les lois universelles de l'Humanité [...] [,] frappé du principe de la nature identique de toutes les nations, il a rassemblé en un seul tous les phénomènes qui sont communs à chacune d'elles dans les diverses périodes de leur durée et, leur ôtant leur couleur et leur individualité, il a composé de leur ensemble une histoire abstraite, une forme idéale, qui se reproduit chez tous les peuples, sans en rappeler spécialement aucun. (Quinet, 1827, p. 18.)

Le comparatisme en biologie, en particulier *l'anatomie comparée* (Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire), inspire en partie la fondation de la littérature comparée. La diversité des œuvres ou des organismes vivants, le chaos apparent des formes singulières n'exclut pas le mouvement unificateur de la liberté en gestation. L'humanité est poussée par une main invisible vers un dessein. On trouve la même idée chez Michelet dans son *Introduction à la philosophie de l'histoire*, en 1831 : la liberté lutte sans cesse contre la nature et la tyrannie sociale. La littérature comparée étudiera donc la singularité d'œuvres écrites dans des langues différentes et créations de peuples singuliers. Mais en même temps est affirmée l'existence de cet espace commun qui sera nommé plus tard littérature générale :

S'agitent à la fois Paris, Londres, Berlin, Pétersbourg et New York. La parole vole d'un peuple à l'autre, chacun a une tâche particulière dont les autres ont conscience. (Quinet, 1827, p. 18.)

Les textes de 1838 et 1839

Deux textes parus l'un et l'autre dans la *Revue des Deux Mondes*, « L'unité des littératures modernes » (Quinet, 1838) et « L'unité morale des peuples modernes » (Quinet, 1839), sont souvent cités, parfois paraphrasés, mais peu commentés et finalement peu connus. En 1838, Quinet, pressenti pour un poste à l'université de Lyon, termine en hâte ses thèses (soutenues à Strasbourg le 25 janvier et le 1^{er} février 1839) et est nommé immédiatement à la chaire de « Littérature étrangère ». Dans sa leçon inaugurale du 10 avril 1839, il entend mettre en cause la conception restreinte de la littérature qui prévaut en France. La poésie orientale, les textes médiévaux et tous les textes français d'avant Malherbe, les textes italiens avant Pétrarque sont d'après lui considérés à tort comme des bizarreries par la

tradition classique française. Pour cette tradition, le siècle de Louis XIV semble s'être autogénéré sans liens avec, entre autres, le Moyen Âge. Cette tradition considère également les littératures étrangères avec dédain : « Séparée par un abîme de l'esprit des littératures étrangères, l'époque française paraissait faite, comme le disait Voltaire, pour servir de reproche à toutes les autres. » (Quinet, 1838, p. 319.) Or il estime que la scolastique médiévale, l'esprit de chevalerie, les chants des troubadours ne sont pas sans valeur ni postérité. Longtemps l'Europe a eu un fonds commun de culture savante et littéraire qui n'est pas limité au grand style français classique.

Quinet refuse d'opposer Racine à Shakespeare, Boileau à Dante, Corneille à Calderón. Et c'est à tort d'après lui qu'au xviii^e siècle partout en Europe, de Cadix à Saint-Pétersbourg, on s'efforce d'imiter Versailles et on se réfère constamment à Boileau. Mais c'est également à tort qu'un peu plus tard on ne jure plus que par l'Allemagne (Schiller, Lessing, Schlegel) et que la tradition française est brusquement abandonnée : dans « De la teutomanie », Quinet proteste contre cet excès d'intérêt pour l'Allemagne (Quinet, 1842). Dans tous les cas l'unité des littératures modernes est négligée.

D'après Quinet, tous les auteurs sont frères, les distances entre eux sont relatives, les génies sont divers. Il n'y aurait pas de supériorité d'une langue sur une autre, mais une forme d'unité de la littérature accessible à tout être humain sensible et cultivé. Au-delà des nationalités, il y a un « chœur unique », une patrie immortelle de l'intelligence :

Dans la nuit de l'intelligence humaine, les noms d'Homère et de Shakespeare, de Dante et de Corneille, de Voltaire et de Goethe, étoiles vivantes, empruntent leur lumière d'un même foyer. (Quinet, 1842.)

Par conséquent l'histoire littéraire ne peut désormais s'en tenir aux textes qu'elle a longuement pratiqués. Les textes grecs et romains de l'Antiquité, la littérature du règne de Louis XIV ont été à tort considérés « comme une génération spontanée, qui, n'ayant point eu d'ancêtres, n'avait point de successeurs » (Quinet, 1838, p. 318). Passer du siècle d'Auguste au siècle de Louis XIV sans autre considération, c'est oublier le rôle essentiel de la tradition féodale et chrétienne. Cette erreur, d'après Quinet, est plutôt le fait des historiens et des critiques que présente dans les œuvres elles-mêmes.

« L'unité morale des peuples modernes » est donc issue de la leçon inaugurale donnée par Quinet à Lyon pour ouvrir son cours de « littérature étrangère » (Hermione Quinet, 1888, p. 277). Quinet critique l'expression de « littérature étrangère » : Homère, Dante ou Shakespeare, qui expriment les passions et les sentiments, les secrets de nos âmes, qui nous arrachent par leurs textes à nos

existences limitées sont-ils des étrangers ? Encore au xviii^e siècle il était d'usage de considérer qu'il y avait des frontières entre les peuples, mais alors qu'on était passé de la commune à la province, des provinces à la France, la France n'est-elle pas désormais une province de l'humanité ? Elle doit en tout cas renoncer aussi bien à l'hégémonie militaire du régime impérial qu'à l'hégémonie artistique et littéraire. Quinet récuse donc l'intitulé de sa chaire :

Par-là, je suis ramené aux littératures étrangères, qui doivent être l'objet principal de ce cours ; et ici je regrette d'être obligé de me servir de ce mot *étranger*, comme si rien ne pouvait nous être tel dans le spectacle des passions, des douleurs, des croyances de l'homme, représentées par la parole humaine, et comme si nous n'étions pas tous concitoyens dans la même cité de la beauté de l'art et de l'immortalité. (Quinet, 1839, p. 282.)

« L'alliance des peuples repose sur l'union spirituelle » (Quinet, 1839, p. 2). Les intérêts matériels partagés sont nécessaires mais non suffisants. Il faut faire une « large place pour les intérêts de la pensée » ; et Quinet de conclure quant à ce qu'il appelle sa « religion littéraire et politique » : « Je veux l'unité des lettres et la fraternité des peuples modernes. » (Quinet, 1839, p. 5.) Entre les peuples, la littérature et les sciences constituent un terrain commun et sacré :

Quelles que soient les querelles de l'avenir, tous ensemble se tenant par la main, ils se présenteront toujours entre les rangs ennemis pour rappeler aux peuples déchaînés les uns contre les autres, qu'ils font partie d'une même Cité, d'une même famille, que leur parenté ne souffre pas de divorce, et que c'est une guerre impie que la guerre des frères contre les frères. (Quinet, 1839, p. 13.)

L'évolution est donc notable depuis le travail sur Herder et, désormais, si les littératures étrangères sont étudiées, c'est parce qu'elles participent de cette union des esprits. Si le cèdre n'est pas supérieur au chêne et si l'olivier ne supplante pas le pommier dans la nature, de même les grandes œuvres sont les produits immortels et incomparables de l'humanité.

Aucune nation, d'un point de vue littéraire ou spirituel, ne prévaut désormais sur une autre. Quinet professe une spiritualité humaniste et déiste.

En définitive, un syncrétisme des théories de Herder, Staël et Goethe qui envisagerait une pluralité dans le répertoire des auteurs unifié par le véritable déisme structurant dans une unité finale et supérieure, atteinte grâce à la relation critique d'époques et de littératures, beaucoup plus brillante et cohérente que n'importe quelle gloire partielle obtenue par chacune des traditions isolées à n'importe quel moment, aussi brillant fût-il. (Monterde, 2017, p. 291-305.)

L'unité des peuples et des littératures inaugurée en Europe doit s'étendre au monde entier. Son étude doit embrasser tout le passé, toutes les cultures et civilisations dans leur diversité et leur unité.

On voit ici formulé le lien entre celles que seront la littérature générale et la littérature comparée, ainsi que le contexte théorique de leurs définitions futures. Bien que la littérature française soit au carrefour entre les littératures du nord de l'Europe et celles du sud, bien qu'elle ait un rôle à jouer pour mettre en relation les productions littéraires de toute l'Europe, elle n'a pas de place hégémonique. La littérature n'est donc pas uniquement celle du Grand Siècle français et il ne convient plus de restreindre l'étude de l'Antiquité aux textes grecs et romains les plus connus. Il y a l'Orient, le Gange et l'Indus, écrit Quinet, mais aussi en Occident des hymnes, des épopées, des chants populaires. Les belles-lettres doivent désormais disparaître comme doit disparaître la monarchie.

L'humanité est perfectible et les œuvres contribuent à élargir à la fois la liberté individuelle et l'émancipation collective. Les littératures nationales ne seront plus cloisonnées, la vie artistique et littéraire sera désormais cosmopolitique. Dans le contexte de la Restauration puis de la monarchie de Juillet, un défi est lancé à un enseignement classique qui est celui d'une Sorbonne très conservatrice. La conception et l'enseignement d'une littérature générale et comparée porteuse de valeurs émancipatrices se font dans le cadre du Collège de France, institution libre de toute tutelle. C'est dans cette institution que Quinet obtiendra un poste dès 1840.

Le cours de Quinet à Lyon se donne donc pour but l'étude de tous les monuments de la pensée et de l'imagination (il sera refondu et publié sous le titre de *Génie des religions* en 1842). Non seulement il enseigne l'art et la littérature, mais aussi les traditions orales, la philosophie, la poésie, l'histoire des institutions. Il s'agit de montrer l'unité d'un même esprit, celui de l'humanité. Les œuvres, comme les marchandises, circulent de Lyon à New York, d'Alexandrie à Buenos Aires dans une forme pacifique d'échanges. La littérature comparée lie les nations les unes aux autres et Quinet tente de parcourir dans son cours l'histoire de toutes les littératures de l'Inde à l'Europe.

Même la frontière des langues n'en serait pas une réellement – et c'est ici que Quinet reste le plus proche des *Idées* de Herder – car elle n'est pas une barrière pour l'Humanité mais une condition de sa possibilité. L'unification de toutes les langues aboutirait au chaos, car les langues sont nécessaires pour articuler l'organisation de l'unité : chaque langue répondrait de ce que sa tradition représente pour l'âme unique [...]. (Monterde, 2017, p. 19.)

La littérature comparée semble donc avoir une date de naissance dans le cours que Quinet a donné à Lyon.

La richesse et la complexité du propos de Quinet ne permettent pas toujours d'établir la discipline dans une définition académique univoque [...] il demeure que [la] leçon inaugurale [de Quinet] est une véritable déclaration épistémologique de la nécessité de la littérature comparée, qui n'hésite pas à lui attribuer un rôle décisif en France, celui d'exposer l'unification politique et critique qui rendrait nécessaire la perspective comparatiste [...]. (Monterde, 2017, p. 42.)

Malgré les convictions républicaines de Quinet, une « Chaire de langues et littératures de l'Europe méridionale » est créée pour lui au Collège de France (30 juillet 1841), au grand dam des adversaires cléricaux de la liberté, mais vivement soutenue par la jeunesse libérale. Quinet est un excellent orateur et, comme à Lyon, son cours commencé en février 1842 connaît un très grand succès (le texte en sera refondu dans *Les Révolutions d'Italie*). Les années suivantes, Quinet analyse le rôle des institutions religieuses du sud de l'Europe dans le déclin des arts et des lettres, donnant un tour politique à ses analyses.

En 1844, Quinet, qui souhaitait donner comme titre à son cours annuel « Littératures et institutions comparées de l'Europe méridionale », se le voit refuser. Le mot « institution » déplâit et plus encore peut-être la mise en cause par Quinet du catholicisme et des Jésuites dans les pays latins ou du Sud. Le Conseil des ministres tranche à l'encontre de Quinet. Se voulant libre dans son enseignement, celui-ci refuse alors de renoncer au titre de son cours dans une lettre publique. Le cours est suspendu en octobre 1843 pour quelques mois et il sera définitivement interdit en 1846. Au moment de son éviction, 3 000 étudiants se rassemblent place du Panthéon et de l'École de médecine en soutien à leur professeur. Tous les journaux libéraux font une grande place à l'affaire. Les cours de Quinet au Collège de France sont le lieu de l'affrontement entre partisans et adversaires de la liberté. Quinet acquiert là une grande notoriété politique.

Les tensions et l'enthousiasme autour des cours de Michelet et de Quinet sont précurseurs de la révolution de 1848. Les deux amis vont faire paraître *Des Jésuites* (1843), qui sont leurs leçons respectives au Collège de France réunies en un volume. Lorsque Michelet et Quinet plus tard se brouillent, les éditions ultérieures séparent les deux textes. C'est d'ailleurs en 1848 que Quinet peut à nouveau enseigner et proclame dans le journal *La Réforme* du 9 mars 1848 : « Au nom de la République, nous rentrons dans nos Chaires. La royauté nous les avait fermées, le peuple nous y ramène. » (Quinet, 1848.) Quinet sera à nouveau révoqué de sa chaire en même temps que Michelet par Louis-Napoléon Bonaparte en avril 1852 et ne la retrouvera qu'en 1870.

Quinet a donc tout à fait centralement contribué non seulement à la création de la littérature générale et comparée, mais également à la réflexion sur le lien entre travaux littéraires et liberté politique.

Jusqu'à ce moment, je n'ai envisagé les littératures que dans leur rapport avec le genre des arts. Quant à leur relation avec la sociabilité en général, il ne me serait pas difficile de démontrer que l'étude des littératures comparées sera désormais une partie nécessaire de notre éducation civile. (Texte, 1897, p. 289.)

Il est l'un des premiers à faire de la liberté de l'enseignement un principe cardinal et de cette dernière la base de la liberté civile.

Comme le rappellera Joseph Texte, lors de la nomination de Quinet à Lyon :

[...] l'enseignement supérieur n'avait eu jusque-là qu'une très médiocre liberté. Ce n'est pas assurément de Napoléon qu'il fallait attendre la création et le libre fonctionnement de ces organes indépendants que sont les Universités. Les Facultés de ce temps n'étaient que des commissions de baccalauréat. Il y avait eu ainsi de 1808 à 1816 une Faculté des Lettres à Lyon qui comprenait quelques professeurs de collège : ce n'était nullement un établissement d'enseignement supérieur ; ce n'était même pas un organe d'enseignement. Toutes les Facultés, en fait, végétaient misérablement. La Faculté des Lettres de Douai était en 1814 composée d'un seul professeur. Dans beaucoup de Facultés le Recteur était à la fois Doyen, Professeur et Proviseur du lycée. Les cours étaient réduits à presque rien, et, au surplus délaissés. Napoléon avait pour l'enseignement littéraire une méfiance très décidée et ne s'en cachait pas : « d'après ma propre expérience disait-il les cours de littérature n'apprennent rien de plus que ce que l'on sait à quatorze ans » [...]. (Texte, 1897, p. 11.)

La création lexicologique de la catégorie de la littérature comparée en France au XIX^e siècle

*« Une université est la science organisée dans la plénitude de sa liberté complète. »
(Texte, 1893, p. 257.)*

C'est Germaine de Staël qui dès 1799 différencie littérature du Midi (issue de la tradition latine et des langues romanes) et littérature du Nord. Quinet raconte dans *Histoire de ma vie* avoir lu très jeune Germaine de Staël, que sa mère admirait, et reconnaît avoir trouvé chez elle l'impulsion de son propre intérêt pour la culture germanique. De plus, *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions*

sociales est la première œuvre à lier explicitement le destin des œuvres littéraires à celui de la liberté politique.

Les progrès de la littérature, c'est-à-dire, le perfectionnement de l'art de penser et de s'exprimer, sont nécessaires à l'établissement et à la conservation de la liberté [...]. La pureté du langage, la noblesse des expressions, images de la fierté de l'âme, sont nécessaires surtout dans un État fondé sur des bases démocratiques. (Staël, [1799] 1998, p. 28.)

La littérature ainsi comprise comme art de parler et d'écrire au sens large ne véhicule pas des contenus moraux, mais contribue puissamment à garantir la liberté politique. Elle permet la connaissance des passions, l'étude morale du cœur humain et est de ce fait plus utile que les sciences pour accompagner la perfectibilité des sociétés humaines. Pour Madame de Staël, elle se confond bien souvent avec la philosophie (la « littérature de pensée »), qu'il faut différencier de la « littérature d'imagination ».

Madame de Staël a provoqué un double mouvement qui met en relation littérature générale et littérature comparée. Elle a initié la conscience collective de la singularité des langues nationales et des œuvres. Mais en même temps elle a montré la communication entre les différentes littératures. Se combinent alors nationalisme et internationalisme. L'étude des littératures étrangères se complétant de recherches sur la littérature générale. Ce qui permet à Joseph Texte d'affirmer que les objets d'étude de la littérature comparée sont les « [r]elations des diverses littératures entre elles, actions et réactions simultanées ou successives, influences sociales, esthétiques ou morales qui dérivent du croisement des races et du libre-échange des idées [...] » (Texte, 1898, p. 1).

Quinet est par ailleurs l'ami de Claude Fauriel (1772-1844), professeur de littérature étrangère à Paris dès 1830 et auteur d'*Histoire de la littérature provençale*. Fauriel, qui a voulu offrir à Quinet la suppléance de sa chaire mais n'a pas pu réaliser ce projet, s'intéresse à l'Allemagne, lit l'italien et l'anglais, l'arabe et le sanscrit. Il a lu Dante, Manzoni, Beccaria, mais aussi la poésie populaire grecque et serbe, Chrétien de Troyes et *Tristan et Iseut*. Fauriel, révolutionnaire convaincu, attaché à l'indépendance grecque, ne peut que se trouver en sympathie avec le républicain Quinet.

Quinet va théoriser la littérature comparée que Fauriel pratique et formuler l'extension du domaine littéraire à des textes qui ne font pas partie de la culture classique. Anglomanie, germanophilie et intérêt pour les traditions du nord de l'Europe ne contredisent pas l'étude des œuvres grecques, italiennes ou espagnoles. Pour Quinet, dans la continuité des travaux de Fauriel, le Nord et le Midi ne s'opposent pas.

C'est Joseph Texte, qui enseigne à Lyon à partir de 1892, qui y occupera, à la fin du siècle (en 1896), la première chaire s'intitulant effectivement « chaire de littérature comparée ». La littérature comparée fait alors partie des lettres modernes, « elle permet d'étudier des œuvres de toutes natures, écrites dans toutes les langues connues, dans tous les contextes historiques ». Dans plusieurs publications, Texte tente de définir l'étude comparative des littératures modernes comme une méthode nouvelle en histoire littéraire, inaugurée par l'Anglais Hutcheson Macaulay Posnett dans *Comparative Literature* (1886). À la suite de Posnett, Texte considère les œuvres littéraires comme l'expression d'organisations sociales déterminées (tribus, clans, nations, monde). C'est la fin de l'unité qu'avaient imposée en Europe l'usage universel du latin et l'homogénéité des croyances religieuses. Il attribue à Herder (Texte, 1893) l'origine de la littérature comparée, en particulier dans les textes *Voix des peuples dans leurs chants* (1778-1779) et *Von deutscher Art und Kunst* (1773).

Mais, pour Joseph Texte, les littératures nationales conduisent à la littérature générale entendue comme *Weltliteratur* :

Je crois à l'avènement de la littérature comparée et de la littérature européenne. Nous sommes las des autobiographies et monographies. Le cosmopolitisme est devenu l'un des traits de tout esprit puissant à la fin du xix^e siècle. (Gély, 2021, p. 266-275.)

La littérature européenne remplace les littératures nationales et prépare à la littérature universelle :

[...] toute critique sera nécessairement universelle. Ce jour-là, en effet, par-dessus les frontières politiques – s'il en est encore – se seront tendus et enchevêtrés les liens invisibles qui uniront les peuples aux peuples et qui feront, comme jadis au Moyen Âge, une âme collective à l'Europe. (Texte, 1898, p. 13.)

La littérature européenne ne sera elle-même qu'une étape :

[...] ce ne sera pas trop peut-être, un jour ou l'autre, pour s'occuper d'histoire littéraire, d'avoir l'esprit international. Pour l'instant, il faut tâcher du moins d'avoir, suivant le mot de Mme de Staël, dans notre étroite Europe « l'esprit européen ». (p. 23.)

Dans sa conférence jouant le rôle de leçon inaugurale en 1896¹, Joseph Texte (1897) évoque la création de la faculté des lettres à Lyon en 1838. Quinet l'a rejointe — de préférence à Strasbourg, où il avait inscrit sa thèse — parce qu'il espérait avoir un public en partie ouvrier et « gagner en clarté » de ce fait (Texte, 1897, p. 13). Il reçoit en quelques semaines 1 200 à 1 500 auditeurs à son cours. La salle attribuée étant

¹ Publiée sous le titre *La Jeunesse d'Edgar Quinet et son enseignement à Lyon*, conférence faite devant la société des amis de l'Université par M. Joseph Texte, Lyon, A. H. Storck, imprimeur de l'université, 1877.

trop petite, il fait cours à la cour d'assises lorsqu'il n'y a pas d'audience. La *Revue du Lyonnais* fait des comptes rendus des cours de Quinet et de ses collègues (ils sont cinq à avoir été nommés à Lyon) (Hue, 1839).

Quinet aurait apprécié Lyon parce que, dit-il dans sa propre leçon inaugurale, « [d]eux principes habitent dans ces murailles : d'une part, l'esprit industriel du Midi, de l'autre, la spiritualité du Nord [...] » (Quinet, 1839, p. 15). La situation de la capitale des Gaules serait parfaite pour enseigner la littérature comparée ; si la France en général fait le lien entre le Nord et le Midi, Lyon est le symbole de cet équilibre et le lieu idéal de la comparaison entre les différentes productions littéraires et artistiques de l'Europe, puis du monde entier.

Au ^{xix}^e siècle, Quinet a donc joué un rôle important dans la définition de la littérature comparée dans ses relations avec la littérature générale. Il s'est efforcé de préciser à la fois la nécessité de l'étude de la singularité des œuvres, des langues et des littératures nationales, tout en défendant le cadre général de la littérature européenne puis mondiale. Unité des lettres et fraternité des peuples, affirme-t-il, donnant à la littérature un rôle à la fois spirituel et politique au sens noble et large. Certes il n'est pas le seul, Germaine de Staël, Goethe, les jeunes libéraux du journal *Le Globe*, l'ami Michelet ont contribué à l'expression de cet idéal humaniste.

Pour définir cet humanisme, « une histoire de la civilisation par les monuments de la pensée humaine » (Quinet, 1839, p. 289) est nécessaire. D'où l'intérêt de Quinet pour le statut de l'histoire (Vico, Herder, Michelet) et pour « la religion », qu'il conçoit de manière très large.

La religion surtout est une colonne de feu qui précède les peuples dans leur marche à travers les siècles ; elle nous servira de guide. Mais la religion marche environnée de la poésie et suivie de la philosophie, je ne l'en séparerais pas. Cultes, législations, arts d'imitation, littératures, système de philosophie, industrie même, ces choses sont désormais indivisibles. (Quinet, 1839, p. 289.)

Les religions font partie des créations culturelles de l'humanité, de son histoire. Par conséquent l'histoire des religions fait partie de l'histoire de la littérature au sens large :

[...] remontant, descendant, traversant en tous sens la suite entière des siècles, et nous asseyant au foyer de chaque peuple, notre âme est assez grande pour vivre, souffrir, aimer, croire, espérer avec chacun d'eux dans toutes les contrées et tous les âges. D'où il suit que toute question de théologie se résoudra dans une question d'histoire [...] et nous ne saurons sur les dogmes que ce que nous apprendra l'étude comparée des langues et des traditions populaires. (Quinet, 1827, p. 231.)

La « conscience européenne », la « conscience humaine » seront l'âme d'une religion nouvelle qui doit succéder au christianisme. Vecteur de liberté, elle est fragile face à la servitude volontaire. La connaissance historique, celle des œuvres littéraires la fortifient. Pour Quinet, la littérature générale et les littératures dites étrangères font donc partie de ce qu'il nomme « l'esprit nouveau » (titre de son ouvrage posthume de 1875). « Du sein du dogme agrandi », maintient-il, « sort une création, c'est-à-dire une époque nouvelle ; un nouveau *Fiat lux* a été prononcé ; des institutions, des poèmes, un autre idéal social jaillissent de cette lumière de l'esprit. » (Quinet, 1845, p. 12.)

La littérature générale, ou *Weltliteratur*, est pour Quinet le cadre universaliste et humaniste, l'espace commun des littératures nationales. Ce cadre respecte les différences de langues et de cultures et s'en nourrit, de même que les littératures nationales se composent d'œuvres littéraires singulières. Quinet joint donc la prise en compte de la spécificité des œuvres et leur appartenance à un espace commun : la littérature « générale ». L'humanisme spiritualiste de Quinet peut paraître inactuel. Le lien fort entre études littéraires et liberté individuelle et collective a pourtant toujours un sens aujourd'hui lorsque s'exprime un certain mépris pour la littérature et son enseignement, lorsqu'est mise en cause la liberté académique à l'université et lorsque partout s'exprime un nationalisme identitaire et réactionnaire.

BIBLIOGRAPHIE

Aeschlimann Willy, *La Pensée d'Edgar Quinet : étude sur la formation de ses idées avec essais de jeunesse et documents inédits*, Paris et Genève, Anthropos, 1986.

Gély Véronique, « Cosmopolitisme, littérature européenne, littérature comparée : Joseph Texte », *Revue de littérature comparée*, n° 379, 2021, p. 10-23.

Herder Johann Gottfried, *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'Humanité (1784-1791)*, trad. Edgar Quinet, Paris et Strasbourg, F. G. Levrault, 1827.

Herder Johann Gottfried, *Volkslieder – Stimmen der Völker in Liedern*, Leipzig, Weygand, 1778-1779.

Hue Jean-François « Le Cours professé par Edgar Quinet à Lyon », *Revue des Lyonnais*, t. IX, 1839, p. 440-472.

Monterde Antoni Martí, « Edgar Quinet, Joseph Texte et les origines de la littérature comparée à Lyon », *Revue de littérature comparée*, n° 363, 2017, p. 291-305.

Posnett Hutcheson Macaulay, *Comparative Literature*, London, Kegan Paul, Trench & Co., 1886.

Quinet Edgar, *Essai sur les œuvres de Herder précédé d'un avertissement (1827)*, *Œuvres complètes d'Edgar Quinet*, t. VIII : *Premiers travaux. Introduction à la philosophie de l'histoire*, Paris, Hachette, 1882.

Quinet Edgar, *L'Esprit nouveau*, Paris, Dentu, 1875.

Quinet Edgar, « Nous rentrons dans nos chaires », *La Réforme*, 9 mars 1848.

Quinet Edgar, *Le Christianisme et la Révolution française*, Paris, Au comptoir des imprimeurs unis, 1845.

Quinet Edgar, « De la teutomanie », *Revue des Deux Mondes*, t. XXXII, 1842, p. 927-938.

Quinet Edgar, « L'unité morale des peuples modernes », *Revue des Deux Mondes*, vol. 5, avril 1839, p. 282 et sq.

Quinet Edgar, « L'unité des littératures modernes », *Revue des Deux Mondes*, t. XV, juin-septembre 1838, p. 318-335.

Quinet Edgar, « Étude sur le caractère et les écrits de Herder », *Revue germanique, journal de littérature*, t. IV, 1827, p. 209-232.

Quinet Hermione, *Quinet avant l'exil*, 2^e éd., Paris, Calmann-Lévy, 1888.

Staël (Madame de) [Anne-Louise-Germaine (de)], *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales (1799)*, éd. A. Blaesche, Paris, Garnier, coll. « Classiques Garnier », 1998.

Texte Joseph, « L'histoire comparée des littératures », *Études de littérature européenne*, Paris, Armand Colin, 1898, p. 1-23.

Texte Joseph, *La Jeunesse d'Edgar Quinet et son enseignement à Lyon*, Lyon, A. H. Storck, 1897.

Texte Joseph, « Les études de littérature comparée à l'étranger et en France », *Revue internationale de l'enseignement*, t. 25, janvier-juin 1893, p. 253-269.

Thièrse Hugo Paul, « Joseph Texte et sa vie académique », *Modern Language Notes*, vol. 16, n° 7, novembre 1901, p. 198-202.

Vico Giambattista, *Principj di Scienza Nuova d'intorno alla comune natura delle nazioni*, Napoli, Stamperia Muziana, 1744.

PLAN

- [Les textes de 1838 et 1839](#)
- [La création lexicologique de la catégorie de la littérature comparée en France au xixe siècle](#)

AUTEUR

Juliette Grange

[Voir ses autres contributions](#)

Université de Tours, Interactions Culturelles et Discursives

Courriel : icd@univ-tours.fr